

S'inscrire au club pour les nouveaux membres nés à partir de 2016.

Nouveau membre ! Lors de votre première visite, il est impératif que vous vous présentiez d'abord au secrétariat.

Les inscriptions sont ouvertes à partir du mardi 12 octobre. Attention le nombre est limité. Une fois le quota atteint une liste d'attente sera éditée.

Les nouveaux peuvent participer à 1 séance de découverte gratuitement soit le mercredi 27 et/ou le jeudi 28 octobre 2021 de 17h30 à 19h00.

Procédure obligatoire à suivre :

- 1) Se présenter au secrétariat ouvert les mercredis à partir de 16h30 à 19h00.
- 2) Remplir l'attestation sportive pour la saison 2021/2022.
- 3) Une fois la demande acceptée par le club remplir la carte d'affiliation et faire le paiement sur le compte club **BE41 2600 2881 2810** au nom de CRAC asbl et mettre en communication nom et prénom du candidat.
- 4) Ces 2 démarches effectuées (inscription et paiement) l'athlète obtiendra sa licence annuel (dossard 2022) valable du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022, et sera dès lors couvert par la Ligue en cas d'accident tant à l'entraînement qu'en compétition.

Réinscription au club pour les anciens membres.

- 1) Lors d'un entraînement retirer et remplir l'attestation sportive pour la saison 2021/2022.
- 2) Faire le paiement sur le compte club **BE41 2600 2881 2810** au nom de CRAC asbl et mettre en communication nom et prénom du membre.
- 3) Ces 2 démarches effectuées (inscription et paiement) l'athlète obtiendra sa licence annuel (dossard 2022) valable du 1^{er} novembre 2021 au 31 octobre 2022, et sera dès lors couvert par la Ligue en cas d'accident tant à l'entraînement qu'en compétition.

Documents utiles via le site du club :

Attestation sportive : <http://www.athlecharleroi.be/docs/charte/AttestationLBFA.pdf>

Paiement de la cotisation : <http://www.athlecharleroi.be/gestion/cotisations.pdf>

Grille horaire des entraînements <http://www.athlecharleroi.be/docs/entraitements/entraitementsPDF.php>

La charte des membres : <http://www.athlecharleroi.be/docs/charte/chartemembres.pdf>